



Zakia Khattabi

Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal

Frank Vandenbroucke

Vice-Premier Ministre, Ministre pour les Affaires sociales et la Santé publique

Bruxelles, le 10 Novembre 2021

Objet : Implication du gouvernement fédéral belge dans la gestion de la contamination par les PFAS autour d'Anvers

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Alliance pour la Santé et l'Environnement (Health and Environment Alliance – HEAL) et Grondrecht, nous nous adressons à vous afin de solliciter l'implication du gouvernement fédéral dans la gestion de la réponse à la contamination de la zone d'Anvers et Zwijndrecht par des polluants per- et polyfluoroalkylés hautement persistants (également appelés PFAS ou « polluants éternels »).

[L'Alliance pour la Santé et l'Environnement \(HEAL\)](#) est la principale organisation à but non lucratif s'intéressant à la manière dont l'environnement affecte la santé humaine dans l'Union européenne (UE). Avec nos quelques 90 organisations membres, nous contribuons à l'élaboration de lois et de politiques publiques qui promeuvent la santé planétaire et humaine et protègent les personnes les plus touchées par la pollution, ainsi qu'à une meilleure prise de conscience des bénéfices de l'action environnementale sur la santé. A travers notre programme de travail sur les substances chimiques nocives, nous soutenons l'élaboration de restrictions larges des composés PFAS ainsi que leur substitution à travers l'Europe pour une meilleure protection de la santé et la prévention des maladies.

[Grondrecht](#) est un collectif de riverains engagés, formé en réponse à la pollution des sites localisés autour de l'usine 3M dans la zone d'Anvers et Zwijndrecht, pour exiger la transparence à propos de l'ampleur de la contamination aux composés PFAS en Flandre et ses conséquences pour la santé des communautés et de l'environnement proches, la dépollution des sites contaminés, et l'application du principe pollueur-payeur.

Contexte

Comme vous le savez, l'exploitation de l'usine 3M près d'Anvers a eu pour conséquences le déversement et l'émission de polluants PFAS nocifs ainsi que la décharge de déchets leur étant liés pendant plusieurs années – le plus connu d'entre eux étant le PFOS – à travers la zone environnante, y compris la municipalité de Zwijndrecht et la ville d'Anvers, dont la population combinée s'élève à plus d'un million de personnes. La contamination au PFOS a été révélée publiquement suite à sa (re)-découverte durant les travaux d'excavation qui ont eu lieu dans le contexte de la mise en œuvre du projet d'infrastructures de la liaison Oosterweel. D'après des révélations récentes dans la presse, les autorités locales auraient été informées du problème depuis au moins l'année 2017¹.

Le PFOS est sans doute l'un des membres les plus tristement célèbres de la famille des composés PFAS. La substance est listée comme Polluant organique persistant (POP) sous la Convention de Stockholm à cause de son extrême persistance dans l'environnement, son potentiel de bioaccumulation (la substance a été retrouvée dans les animaux en Arctique, très loin des sources d'émission) et de transport à longue distance, ainsi que sa toxicité d'après les études animales expérimentales². Le PFOS est classifié comme présumé toxique à la reproduction (R1B) et cancérigène suspecté (C2) sous le système européen de classification des dangers³. L'exposition humaine à la substance a été associée à des effets sur la santé très sévères, qui incluent mais ne sont pas limités à : des interférences avec le système hormonal, des effets sur le système reproducteur et le développement des enfants lors de la gestation, sur le système immunitaire y compris la réponse aux vaccins, et le développement de certains cancers (comme celui du rein)⁴. La Fédération internationale des Gynécologues et Obstétriciens a récemment lancé un appel public à l'élimination de tous les PFAS, notamment les PFOS, en insistant sur les risques sur la santé que ces composés posent tout au long de la vie, y compris durant des fenêtres de développement vulnérables comme le tout début de la vie in utero, l'adolescence, ou la grossesse⁵.

¹ <https://www.brusselstimes.com/news/belgium-all-news/174208/revealed-flemish-government-knew-about-pfos-problem-in-2017/>

² Convention de Stockholm, SC-4/17, Listing de l'acide perfluorooctanesulfonique, ses sels et fluorure de perfluorooctane sulfonyle, disponible sur : <http://chm.pops.int/Implementation/IndustrialPOPs/PFOS/Decisions/tabid/5222/Default.aspx> , consulté le 7 Octobre 2021

³ ECHA, fiche d'information substance, <https://echa.europa.eu/fr/substance-information/-/substanceinfo/100.015.618>

⁴ Voir par exemple, HBM4EU, Document de scoping pour les PFAS, 2019, Section 1.1.2 Propriétés de danger, https://www.hbm4eu.eu/wp-content/uploads/2019/03/HBM4EU_D4.9_Scoping_Documents_HBM4EU_priority_substances_v1.0-PFAS.pdf; pp. 1-2

⁵ FIGO, FIGO calls for removal of PFAS from global use, 25 mai 2021, <https://www.figo.org/figo-calls-removal-pfas-global-use>

Voir également l'infographie multilingue FIGO-UCSF-HEAL sur les risques de santé associés à l'exposition aux PFAS: <https://www.env-health.org/how-pfas-chemicals-affect-women-pregnancy-and-human-development-health-actors-call-for-urgent-action-to-phase-them-out/>

Nos demandes

Nous nous réjouissons de la volonté affichée par le gouvernement fédéral belge de contribuer aux efforts européens actuels pour mieux réglementer les composés PFAS, comme illustrée par la récente demande de mise à l'agenda des PFAS au conseil européen du 6 Octobre 2021⁶. Cette dernière reconnaît avec justesse qu'« *il apparaît essentiel d'adopter des politiques fortes le plus tôt possibles pour éviter les dommages environnementaux cités ci-dessus et des effets nocifs sur la santé, mais aussi pour soutenir les Etats Membres dans la prise de mesures de protection, de remédiation et de dépollution*».

Il ne fait aucun doute qu'une action coordonnée au niveau européen est absolument nécessaire pour empêcher de nouvelles pollutions aux PFAS dans le futur, minimiser le plus possible les expositions à ces substances, remédier à la pollution, traiter les déchets qui leur sont liés, et surveiller de manière adéquate les impacts pour la santé et l'environnement. De ce point de vue, le développement en cours d'une restriction européenne couvrant le groupe entier des PFAS et tous les usages dits non-essentiels représente une avancée majeure.

Nous constatons cependant avec inquiétude que très peu d'actions sont actuellement mises en place par les autorités nationales, notamment les autorités belges, pour répondre aux cas existants de pollution aux PFAS, dont les impacts sur la santé sur les communautés locales et leur environnement sont déjà connus.

En Belgique, la pollution au PFOS autour d'Anvers est une réalité, comme l'ont confirmé les mesures de PFOS prises dans les sols en 2018. De manière choquante, les œufs produits dans un rayon de 15 kilomètres autour de l'usine 3M d'Anvers ont été considérés comme posant des risques pour la santé par les chercheurs de l'Université d'Anvers, spécifiquement pour les enfants (à cause de leur potentiel d'ingestion plus grand par rapport à leur poids)⁷. Durant l'été 2021, des analyses organisées par Grondrecht et réalisées par des chercheurs de l'Université libre d'Amsterdam ont révélé des concentrations excessivement hautes de PFOS dans le sang des riverains, et notamment pour tous les échantillons, un dépassement de la limite sanitaire pour la somme des PFOA, PFNA, PFHxS et PFOS récemment mise à jour par l'Autorité européenne de Sécurité des Aliments (EFSA)⁸. Le caractère alarmant de la situation a de nouveau été confirmé lors de la récente publication des résultats des analyses de l'Agence flamande du Soins et de la Santé (Agentschap Zorg en Gezondheid) à la fin du mois d'Octobre, qui ont révélé des niveaux de PFOS excessifs dans le sang de plus de la moitié des 800 citoyens testés⁹.

⁶ Conseil européen, "The need for a coordinated action against PFAS - Information from the Belgian delegation", note d'information, 24 Septembre 2021, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12150-2021-INIT/en/pdf>, consulté le 4 Octobre 2021 et traduit de l'anglais

⁷ Groffen Thimo, Lopez Antia Ana, D' Hollander Wendy, Prinsen Els, Eens Marcel, Bervoets Lieven. Perfluoroalkylated acids in the eggs of great tits near a fluorochemical plant in Flanders, Belgium <https://doi.org/10.1016/J.ENVPOL.2017.05.007>

Voir également: <https://www.brusselstimes.com/news/belgium-all-news/173456/3m-pollution-pfos-eggs-hatched-within-15-km-of-factory-in-antwerp-pose-health-risks-says-uantwerp/>

⁸ Grondrecht, Persbericht bloedonderzoek Zwijndrecht, 4 août 2021, <https://grondrecht.eu/facts/actueel/persbericht-bloedonderzoek-zwijndrecht/>

⁹ Agentschap Zorg en Gezondheid, Bloedonderzoek toont hoge waarden van PFOS bij meer dan de helft van de deelnemers – no-regretmaatregelen worden uitgebreid, 26 Octobre 2021, <https://www.zorg-en-gezondheid.be/bloedonderzoek-toont-hoge-waarden-van-pfos-bij-meer-dan-de-helft-van-de-deelnemers-%E2%80%93-no-regretmaatregelen-worden-uitgebreid>

La situation exige des actions urgentes à trois niveaux principaux, à savoir la surveillance environnementale et sanitaire, la décontamination du site, et la responsabilité des pollueurs vis-à-vis des riverains et des autorités. Nous sommes conscients qu'une enquête parlementaire flamande est actuellement en train d'enquêter sur la chaîne des responsabilités au sein du gouvernement et de l'administration régionales et qu'une procédure administrative analyse quant à elle les conditions dans lesquelles l'usine d'Anvers a communiqué à propos des déchets émis dans le cadre de ses opérations.

Cependant, à ce jour et à notre connaissance, très peu de mesures ont été mises en place pour gérer la pollution elle-même dans le but de répondre aux risques de santé connus et présumés auxquels font face les communautés environnantes, mis à part des lignes directives adaptées pour la consommation alimentaire. Etant donné le niveau d'engagement affiché par les autorités fédérales belges par rapport au défi que pose la pollution aux PFAS au niveau européen, nous nous tournons vers vous pour savoir quelles mesures sont actuellement envisagées et/ou en cours de développement afin de remédier aux conséquences réelles de la situation pour les communautés de la zone d'Anvers et de Zwijndrecht. Nonobstant la structure institutionnelle complexe des institutions belges et le partage des responsabilités entre les niveaux régionaux et national, le caractère très sérieux de la situation et ses conséquences potentiellement considérables nous apparaissent exiger l'implication des institutions fédérales.

C'est pourquoi, avec cette lettre, nous souhaiterions vous demander ce que vos ministères respectifs envisagent de faire afin de :

- **Répondre à et soutenir l'exigence de transparence et de responsabilité des communautés locales à propos de la pollution et de ses conséquences sanitaires et environnementales ;**
- **Garantir la cartographie précise des sites exigeant une décontamination ainsi que la mise en place effective de celle-ci, y compris sur le site où le projet Osterweel est actuellement en cours de développement ;**
- **Garantir la surveillance adéquate de l'évolution de la contamination environnementale (à travers des mesures régulières dans l'eau et les sols) ;**
- **Garantir que toutes les mesures existantes possibles soient mises en application pour assurer l'accès des communautés locales à de l'eau et de l'alimentation propres et sûres ;**
- **Assurer la surveillance adéquate des risques de santé liés à l'exposition à long-terme au PFOS pour les communautés environnantes (y compris à travers une biosurveillance régulière et large pour tous les riverains ainsi qu'un suivi médical pour les plus à risques) ainsi que pour les travailleurs des entreprises concernées. A l'heure actuelle, le gouvernement flamand n'a pas l'intention de proposer des tests personnalisés pour l'ensemble des riverains concernés (par exemple pour les enfants, les riverains ayant quitté la zone, les habitants d'Anvers) ou un suivi médical personnalisé à long-terme. Ce manque d'action nous pousse à demander l'implication du niveau fédéral.**
- **Garantir l'application du principe pollueur-payeur, à savoir que les entreprises responsables de la pollution en premier lieu soient tenues légalement et financièrement responsables.**

Nous vous remercions pour vos réponses sur ces questions importantes et urgentes et nous apprécierions l'opportunité d'échanger avec vous plus en détails lors d'une réunion à votre meilleure convenance.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Genon K. Jensen
Directrice exécutive
Health and Environment Alliance (HEAL)

Jonas Vernimmen
Coordinateur
GRONDRECHT

Contacts :

Natacha Cingotti, Responsable du Programme Santé et Substances chimiques, Health and Environment Alliance, natacha@env-health.org

Jonas Vernimmen, Coordinateur, Grondrecht; jonas@grondrecht.eu